Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und

Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du

génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik =

Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 60 (1962)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Xe congrès international des géomètres Vienne 1962

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Landesplanung für die Schaffung von Bau-, Übergangs- und Landwirtschaftszonen und zur Erleichterung des vorsorglichen Landerwerbes verwirklicht werden könnten. Daß parallel dazu bei der geplanten Revision des Bodenrechtes zur weiteren Intensivierung der Siedlungstätigkeit auch der bereits 1950 vorgeschlagene «Siedlungsartikel» kommen muß, wird erfreulicherweise an maßgeblicher Stelle anerkannt.

Die europäischen Integrationsbestrebungen haben die Zusammenlegung in Feld und Wald und die mit ihr verbundene Verbesserung der Produktionsgrundlagen in Land- und Forstwirtschaft zu einer dringlichen volkswirtschaftlichen Maßnahme erster Ordnung erhoben. Ein Blick über die Landesgrenze hinaus zeigt, daß in den meisten Ländern Europas, so insbesondere in den Industriestaaten, unter Einsatz bedeutender öffentlicher Mittel an der Förderung und Beschleunigung der Güterzusammenlegung gearbeitet wird.

Auch in der Schweiz ist auf diesem Gebiete noch weit mehr zu tun, als bis anhin geschehen ist. Die rechtzeitige Erfüllung der großen Aufgabe erfordert unter Hintanstellung aller berufsständischen und persönlichen Interessen das Zusammenspannen aller guten Kräfte. Mit einem über alle Enttäuschungen hinweg sich immer wieder erneuernden Willen zur Zusammenarbeit im Dienst an Land und Volk wird das Ziel aber erreichbar sein. Wo ein Wille ist, ist auch ein Weg, und dieser Weg steht jedem gutgesinnten, zukunftsgläubigen Menschen offen.

Calendrier S.S.M.A.F. pour 1962

Prière de noter les dates suivantes:

Samedi 2 juin 1962:

Assemblée générale de la S. S. M. A. F. à Schwyz. Le programme complet paraîtra dans le numéro de mai de la Revue.

24 août au 1er septembre 1962:

Congrès international des Géomètres à Vienne.

Xe Congrès international des Géomètres Vienne 1962

Le programme provisoire a été distribué à tous les comités de sections de la S. S. M. A. F. par les soins du Comité central. Le nombre des exemplaires mis à notre disposition par le Comité d'organisation ayant cependant été insuffisant pour une distribution à tous les membres de la S. S. M. A. F., il a paru judicieux de faire paraître l'orientation suivante dans notre Revue:

Le Congrès est organisé par «Österreichischer Verein für Vermessungswesen».

Le programme provisoire donne toutes indications utiles sur le Comité actuel de la F. I. G., les présidents et secrétaires des commissions scientifiques et techniques et le Comité d'organisation du Congrès. Il prévoit les manifestations suivantes:

24 août Séance du Comité permanent; soirée de bienvenue.

25 août Séance d'ouverture du Congrès; 1^{re} Assemblée générale de la F. I. G.; inauguration des expositions.

26 août (dimanche) Excursion technique.

27 août Séances des commissions techniques; réception officielle.

28 août Séance du Comité permanent; excursions techniques. Soirée chez un «Wiener Heurigen».

29 août Séances des commissions techniques. Séance du Comité permanent. Réception officielle.

30 août (jeudi) Excursion d'une journée.

31 août Séances des commissions techniques. Excursion technique terminée par un dîner au Kahlenberg.

1^{er} septembre 2^e Assemblée générale de la F. I. G.; banquet et bal. Un programme spécial pour les dames est prévu pour 6 demi-journées.

Expositions. Deux expositions se tiendront dans la «Stadthalle» de Vienne, un des édifices les plus modernes de la ville: l'Exposition commerciale des instruments et l'Exposition internationale professionnelle.

Inscriptions: Jusqu'au 1er avril 1962 au plus tard.

Logements: Le Comité d'organisation ne pourra pas assurer le logement pour les membres qui s'inscrivaient après le 1^{er} avril 1962.

Correspondance: A adresser à l'adresse suivante: X. Internationaler Geometerkongress, Kongressdirektion, Wien 8, Krotenthallergasse 3, Austria

Excursions après le Congrès: Deux excursions, à choix, sont prévues pour ceux qui désirent prolonger leur séjour:

- a) un petit voyage en Autriche du 2 au 5 septembre 1962;
- b) un voyage en Tchécoslovaquie et en Hongrie du 2 au 9 septembre 1962.

Les membres de la S.S.M.A.F. qui n'auraient pas reçu le programme provisoire et qui s'intéressent au X° Congrès international voudront bien demander à l'adresse indiquée ci-dessus les formules d'enregistrement qui sont prévues et s'inscrire pour leur logement (sur carte séparée), avant le 1er avril 1962.

Pour le logement il faut indiquer:

Chambre à un ou deux lits, avec ou sans bain.

Catégorie d'hôtel: AI de Luxe, A (de premier ordre), B (confortable) ou C (simple). Le Bureau de voyage Primus, Vienne I, Singerstrasse 2, Austria, est chargé de la réservation des chambres d'hôtel.

Le Comité central espère que la participation suisse sera très nombreuse et recommande à ses membres de s'inscrire pour ce Congrès qui sera particulièrement brillant.

Mitteilungen der Fachgruppe Kulturingenieure des SIA

Die Herren Kulturingenieure wollen folgende Mitteilungen zur Kenntnis nehmen:

- 1. Bodenstabilisierung im Wegebau. Vor allem für freierwerbende Kulturingenieure wird vom 9. bis 13. April an der Eidgenössischen Technischen Hochschule in Zürich ein theoretischer Einführungskurs in die Bodenstabilisierung beim Wegebau durchgeführt. Die bisherigen Mitglieder des SKIV werden durch Zirkular direkt orientiert.
- 2. Studienreise Deutschland-Holland. Die zahlreichen Anmeldungen sichern das Zustandekommen der Reise. Sie bleibt zeitlich festgelegt auf Sonntag, 6. Mai, bis Sonntag, 13. Mai 1962. Die provisorisch angemeldeten Teilnehmer finden Platz und werden zeitig über genaues Programm, Kosten usw. orientiert werden.
- 3. Die ordentliche Jahresversammlung, verbunden mit Besichtigungen, ist für 1962 im Kanton Nidwalden vorgesehen. Als Zeitpunkt wurden Freitag, 14., und Samstag, 15. September, festgelegt. Die Veranstaltung wird wiederum kombiniert mit der ordentlichen Jahreskonferenz der eidgenössischen und kantonalen Amtsstellen für das Meliorationswesen.

Les autoroutes seraient-elles à l'origine de nouveaux désordres?

ASPAN. C'est la question que l'on peut se poser devant l'encombrement torrentueux du district de Nyon depuis que l'autoroute Genève-Lausanne est en voie de création. Certes il ne s'agit pas ici des embarras de la circulation automobile, mais du trafic de capitaux dont ce territoire est l'objet et du flot de constructions qui, de Genève, déferle sur la Côte vaudoise.

On estime à juste raison que l'établissement du réseau routier peut être, doit être, l'occasion d'un aménagement du territoire. On a dit que «le réseau des communications, par quoi il faut entendre aussi bien les voies ferrées que les routes et les aérodromes, dessine le squelette du corps dont le territoire est la chair». Ceci naturellement à la condition de dépasser les seules considérations techniques pour déterminer le visage du pays tel qu'il se présentera à l'avenir.

Ainsi les autoroutes ne sont pas seulement des voies de liaison entre deux grandes villes. Tout au long de leur parcours elle comprennent des